

# Amundi MSCI Europe Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/06/2026

ACTIONS ■

## Objectif d'investissement

Ce Compartiment est géré passivement. L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice MSCI Europe Climate Paris Aligned Filtered PAB (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment. L'Indice est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (l'« Indice parent ») représentatif des titres de grande et moyenne capitalisation de pays développés de l'Union économique et monétaire européenne (l'« Indice parent »). Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales en répliquant, entre autres, un Indice intégrant une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). L'Indice est conçu pour aider les investisseurs qui visent à réduire leur exposition aux risques climatiques de transition et physiques et qui souhaitent saisir des opportunités découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, tout en s'alignant sur les normes minimales des indices de référence « Accord de Paris » de l'Union conformément au règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011. L'Indice intègre les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et est conçu pour dépasser les normes minimales de l'Indice de référence « accord de Paris » de l'Union. L'Indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations ESG exceptionnelles et exclut les sociétés dont les produits ont une incidence sociale ou environnementale négative. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques associés à la transition climatique, afin de répondre aux exigences minimales du Règlement de l'UE sur les Indices de référence de l'Accord de Paris (EU PAB). Les enjeux ESG clés comprennent principalement l'intensité carbone. Pour de plus amples informations concernant les exclusions appliquées par l'Indice conformément aux indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris (ou PAB), veuillez consulter la section du Prospectus intitulée « Directives concernant les dénominations des fonds contenant des termes liés aux critères ESG ou à la durabilité ». Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Compartiment par le biais de facteurs de risque tels que le risque d'investissement durable. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations recueillies/calculées à l'aide de méthodes spécifiques à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. Il s'avère complexe d'évaluer les risques en matière de développement durable qui reposent sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, obsolètes et/ou sensiblement inexactes. Même lorsque ces données sont identifiées, rien ne permet de garantir qu'elles seront correctement évaluées. De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus du Compartiment et à l'adresse msci.com. La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (MXEUPFNE). L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les flux entrants et sortants et également si cela permet une meilleure exposition à un composant de l'Indice. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres.

## Evolution de la performance (VL) \* (Source : Fund Admin)



## Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

| Depuis le           | Depuis le<br>31/12/2025 | 1 mois<br>29/05/2026 | 3 mois<br>31/03/2026 | 1 an<br>30/06/2025 | 3 ans<br>30/06/2023 | 5 ans<br>30/06/2021 | Depuis le<br>25/06/2020 |
|---------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|--------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| <b>Portefeuille</b> | 10,07%                  | 3,45%                | 13,56%               | 18,28%             | 41,03%              | 52,27%              | 96,28%                  |
| <b>Indice</b>       | 9,90%                   | 3,43%                | 13,38%               | 18,03%             | 40,46%              | 51,43%              | 95,01%                  |
| <b>Ecart</b>        | 0,17%                   | 0,01%                | 0,18%                | 0,25%              | 0,57%               | 0,84%               | 1,27%                   |

## Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|                     | 2025   | 2024  | 2023   | 2022    | 2021   |
|---------------------|--------|-------|--------|---------|--------|
| <b>Portefeuille</b> | 13,98% | 8,42% | 17,46% | -12,64% | 25,82% |
| <b>Indice</b>       | 13,74% | 8,36% | 17,33% | -12,66% | 25,69% |
| <b>Ecart</b>        | 0,24%  | 0,06% | 0,12%  | 0,01%   | 0,13%  |

\* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'Indice.

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **98,14 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2026**  
Actif géré : **143,73 ( millions EUR )**  
Code ISIN : **LU2130768844**  
Type de Réplication : **Physique**  
Indice de référence :  
**100% MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED  
FILTERED PAB INDEX**  
Date de la première VL : **25/06/2020**  
VL de lancement : **50,00 ( EUR )**

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Index Solutions.

ACTIONS ■

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

|                            | 1 an   | 3 ans  | Depuis le lancement * |
|----------------------------|--------|--------|-----------------------|
| Volatilité du portefeuille | 13,64% | 13,43% | 14,41%                |
| Volatilité de l'indice     | 13,64% | 13,43% | 14,42%                |
| Tracking Error ex-post     | 0,08%  | 0,09%  | 0,11%                 |

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Notation Morningstar ©

Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**

Catégorie Morningstar © :  
**EAA FUND EUROPE LARGE-CAP BLEND EQUITY**

Date de notation : **31/05/2026**

Nombre de fonds de la catégorie : **1791**

## ACTIONS ■

## Rencontrez l'équipe

**Isabelle Lafargue**Responsable Gestion Indicielle & Multistratégies –  
Fonds Régionaux**Vincent Masson**

Gérant de portefeuille senior - Index &amp; Multistratégies

**Jerome Gueguen**

Gérant suppléant

## Données de l'indice (Source : Amundi)

## Description de l'indice

L'Indice est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (l'« Indice parent ») représentatif des titres de grande et moyenne capitalisation de pays développés de l'Union économique et monétaire européenne (l'« Indice parent »). L'Indice est conçu pour aider les investisseurs qui visent à réduire leur exposition aux risques climatiques de transition et physiques et qui souhaitent saisir des opportunités découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, tout en s'alignant sur les normes minimales des indices de référence « accord de Paris » de l'Union conformément au règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011. L'Indice intègre les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et est conçu pour dépasser les normes minimales de l'Indice de référence « accord de Paris » de l'Union.

## Caractéristiques (Source : Amundi)

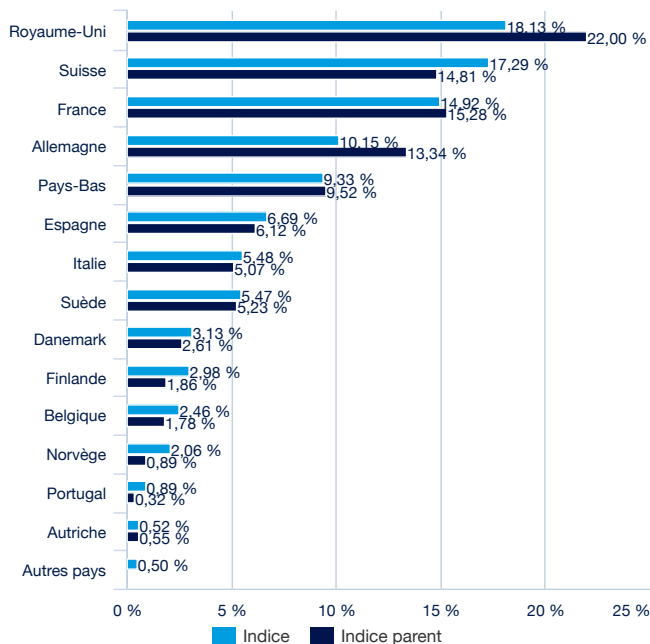
Classe d'actif : **Actions**Exposition : **Europe**Nombre de valeurs : **257**

## Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

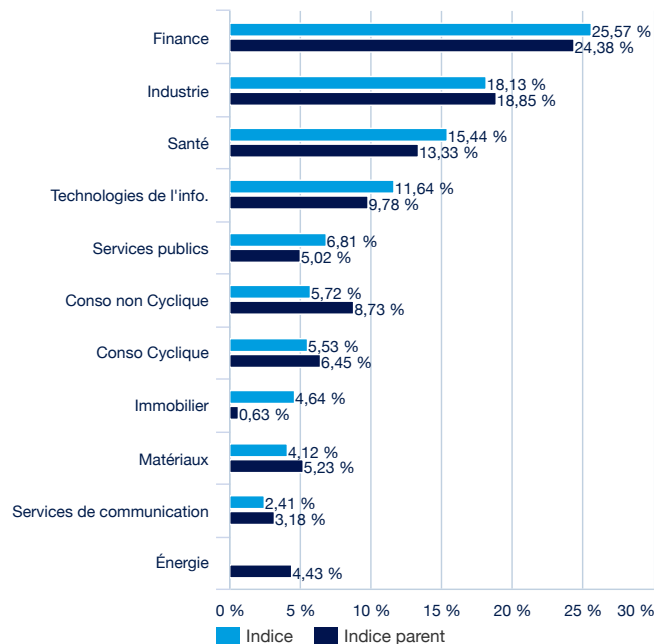
|                          | % d'actifs (indice) | % d'actifs (Indice parent) |
|--------------------------|---------------------|----------------------------|
| ASML HOLDING NV          | 5,73%               | 5,13%                      |
| ASTRAZENECA GBP          | 2,38%               | 2,06%                      |
| NOVARTIS AG-REG          | 2,37%               | 2,05%                      |
| ROCHE HLDG AG-GENUSS CHF | 2,34%               | 2,11%                      |
| HSBC HOLDING PLC GBP     | 2,31%               | 2,33%                      |
| ABB LTD-REG              | 1,95%               | 1,19%                      |
| SCHNEIDER ELECT SE       | 1,91%               | 1,25%                      |
| SIEMENS AG-REG           | 1,68%               | 1,64%                      |
| ALLIANZ SE-REG           | 1,50%               | 1,27%                      |
| SWISS PRIME SITE         | 1,42%               | 0,09%                      |
| <b>Total</b>             | <b>23,59%</b>       | <b>19,12%</b>              |

Indice parent : **MSCI EUROPE**

## Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

Indice parent : **MSCI EUROPE**

## Secteurs de l'indice (source : Amundi)

Indice parent : **MSCI EUROPE**

ACTIONS

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

|               | Indice | Indice parent |
|---------------|--------|---------------|
| Note Globale  | 8,41   | 8,02          |
| Environnement | 7,16   | 6,73          |
| Social        | 5,51   | 5,39          |
| Gouvernance   | 6,84   | 6,75          |

Indice parent : MSCI EUROPE

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise .

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«E» pour Environnement (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

«S» pour Social (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

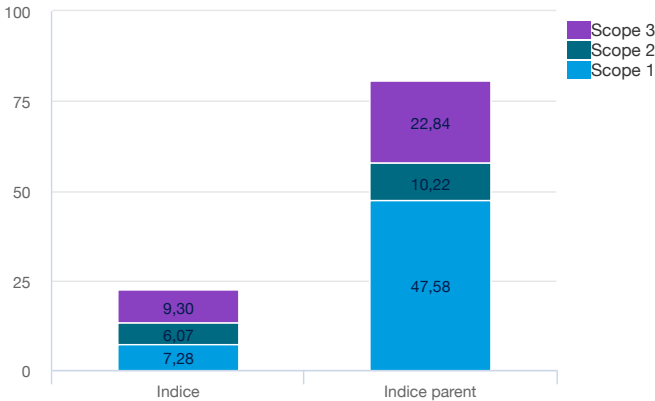
«G» pour Gouvernance (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone

Empreinte carbone par million d'euros investis

|                                             | Indice | Indice parent |
|---------------------------------------------|--------|---------------|
| Total en tCO2 / M€ (Indice/Indice parent) : | 23,03  | 82,53         |



Indice parent : MSCI EUROPE

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Source : Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

## ACTIONS ■

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

|                                                                   |                                |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Forme juridique                                                   | SICAV de droit Luxembourgeois  |
| Norme européenne                                                  | OPCVM                          |
| Société de gestion                                                | Amundi Luxembourg SA           |
| Valorisateur                                                      | CACEIS Bank, Luxembourg Branch |
| Dépositaire                                                       | CACEIS Bank, Luxembourg Branch |
| Commissaire aux comptes                                           | DELOITTE AUDIT                 |
| Date de création de la classe                                     | 25/06/2020                     |
| Date de la première VL                                            | 25/06/2020                     |
| Devise de référence de la classe                                  | EUR                            |
| Classification AMF                                                | -                              |
| Affectation des sommes distribuables                              | Capitalisation                 |
| Code ISIN                                                         | LU2130768844                   |
| Minimum de souscription marché secondaire                         | 1 Part(s)                      |
| Périodicité de calcul de la VL                                    | Quotidienne                    |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,15%                          |
| Durée minimum d'investissement recommandée                        | 5 ans                          |
| Clôture fiscale                                                   | Septembre                      |
| Teneur marché principal                                           | BNP Paribas                    |

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

| Place de cotation       | Devise | Ticker Bloomberg | iNAV Bloomberg | RIC Reuters | iNAV Reuters     |
|-------------------------|--------|------------------|----------------|-------------|------------------|
| Deutsche Boerse (Xetra) | EUR    | EABE GY          | EABEEUIV       | EABE.DE     | EABEEURINAV=SOLA |
| Euronext Paris          | EUR    | LWCE FP          | EABEEUIV       | LWCE.PA     | EABEEURINAV=SOLA |
| LSE                     | GBP    | EABE LN          | -              | AMEABE.L    | -                |
| Euronext Milan          | EUR    | LWCE IM          | EABEEUIV       | LWCE.MI     | EABEEURINAV=SOLA |

## Contact

## Contact ETF vente

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| France & Luxembourg  | +33 (0)1 76 32 65 76  |
| Allemagne & Autriche | +49 (0) 800 111 1928  |
| Italie               | +39 02 0065 2965      |
| Suisse (Allemand)    | +41 44 588 99 36      |
| Suisse (Français)    | +41 22 316 01 51      |
| Royaume-Uni (Retail) | +44 (0) 20 7 074 9598 |
| Royaume-Uni (Instit) | +44 (0) 800 260 5644  |
| Pays-Bas             | +31 20 794 04 79      |
| Pays Nordiques       | +46 8 5348 2271       |
| Hong Kong            | +65 64 39 93 50       |
| Espagne              | +34 914 36 72 45      |

## Contact ETF Capital Market

|                   |                                                             |
|-------------------|-------------------------------------------------------------|
| Téléphone         | +33 (0)1 76 32 19 93                                        |
| Bloomberg IB Chat | Capital Markets Amundi ETF<br>Capital Markets Amundi HK ETF |

## Contact ETF Courtiers

|                  |                      |
|------------------|----------------------|
| BNP Paribas      | +33 (0)1 40 14 60 01 |
| Kepler Cheuvreux | +33 (0)1 53 65 35 25 |

## Contact Amundi

**Amundi ETF**  
90 bd Pasteur  
CS 21564  
75 730 Paris Cedex 15 - France  
**Hotline :** +33 (0)1 76 32 47 74  
info-ett@amundi.com

## ACTIONS ■

## Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT. BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.